



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CHDCS.4/RPT/07/1
28 novembre 2007

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Quatrième réunion du Comité du développement humain
et de la société civile**

22-23 novembre 2007
Addis - Abeba (Éthiopie)

RAPPORT

Tables des matières

Listes des acronymes ii

A. Introduction..... 1

B. Élection du Bureau..... 1

C. Compte rendu des travaux..... 2

Annexe I: Discours d’ouverture 9

Annexe II: Ordre du jour..... 13

Annexe III: Liste des participants 14

LISTES DES ACRONYMES

ADF	Forum pour le développement de l’Afrique
BAD	Banque africaine de développement
BIANCO	Bureau indépendant anti-corruption
CDHSC	Comité du développement humain et de la société civile
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CER	Communautés économiques régionales
CUA	Commission de l’Union africaine
FEMNET	Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIG	Organisation intergouvernementale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parlement panafricain
RGA	Rapport sur la gouvernance en Afrique
UA	Union africaine

A. Introduction

1. La quatrième réunion du Comité du développement humain et de la société civile (CDHSC) s'est tenue au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba, les 22 et 23 novembre 2007. Organisée par la Division de la gouvernance et de l'administration publique, la réunion avait pour thème: «Gestion publique et bonne gouvernance en Afrique».

2. La réunion visait un double objectif: premièrement, passer en revue les activités exécutées pendant la période biennale 2006-2007 et celles programmées pour la période 2008–2009; deuxièmement, examiner les nouveaux rôle, structure et mandat du Comité après le repositionnement de la CEA.

Participation

3. Ont pris part à la réunion les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tunisie et Togo.

4. Les organisations de la société civile (OSC), les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations intergouvernementales (OIG) et les organisations du secteur privé ci-après étaient également représentées: Agence allemande de coopération technique (GTZ), Association internationale des éducateurs pour la paix mondiale (AIEPM), Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO), Christian Relief and Development Association (CRDA), CONADHO, First Consult PLC, Forum des responsables africains, Inter Africa Group (IAG), Open Society Initiative for West Africa, Partenariat Afrique-Canada, Partners in Development Services, Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET), Stra Consult et University of South Africa.

5. L'Union africaine (UA) était également représentée à la réunion (ci-joint, à l'annexe 3, la liste des participants).

B. Élection du Bureau

Statut de membre du Comité

6. La réunion a démarré par un long débat sur la question de savoir si les organisations de la société civile pouvaient être membres du Bureau du Comité du développement humain et de la société civile (CDHSC), certains délégués ayant estimé que, vu la nature intergouvernementale du Comité, les OSC ne devraient y avoir que le statut d'observateur. Le secrétariat a rappelé aux participants que le CDHSC était le seul comité admettant comme membres à part entière du Bureau des représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Pour tirer au clair cette question, le secrétariat a fait circuler le document ECA/DMD/ESPD/CHDCS/99/6, intitulé «Composition et fonctions du Comité du développement humain et de la société civile». D'après ce document, le Bureau était constitué de représentants: i) des gouvernements des États membres de la CEA, ii) des organisations représentant les OSC aux niveaux national, sous-régional et régional, iii) des organisations représentant le secteur privé au niveau régional et iv) de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). En outre, l'acte constitutif disposait que le Bureau se composait de cinq (5) membres représentant les trois groupes du Comité, à raison de deux (2) représentants gouvernementaux, deux (2) représentants des organisations de la société

civile et un (1) représentant du secteur privé Il a été convenu sur cette base que les participants se consulteraient au niveau régional pour désigner des candidats au Bureau, comme indiqué dans le document

Élection des membres du Bureau

7. Conformément à l'accord ci-dessus, le Comité a élu le Bureau suivant:
 - Président: Tanzanie (représentant les gouvernements)
 - Premier Vice-Président: Ghana (représentant les gouvernements)
 - Deuxième Vice-Président: Soudan (représentant la société civile)
 - Troisième Vice-Président: République du Congo (représentant la société civile)
 - Rapporteur: Maurice (représentant le secteur privé)
8. À la suite de l'élection du Bureau, le Président sortant a fait une déclaration dans laquelle il a remercié le secrétariat de l'appui que celui-ci lui avait prêté durant son mandat et souligné que le Comité se heurtait à deux difficultés majeures: la faible participation aux réunions et le manque de représentants nationaux pour orienter les activités au niveau des pays. Il a, enfin, exprimé ses vœux de voir le nouveau Bureau surmonter ces difficultés
9. L'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés sans grandes modifications (voir en annexe 2).

C. Compte rendu des travaux

Ouverture de la réunion

10. Le Directeur par intérim de la Division de la gouvernance et de l'administration publique a donné lecture des remarques liminaires du Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA, M. Abdoulie Janneh. Le Secrétaire exécutif y rappelait aux participants l'exercice de repositionnement de la CEA, qui avait permis de réorienter les activités de la Commission et d'améliorer la collaboration avec des institutions régionales comme la Commission de l'Union africaine (CUA), le Parlement panafricain (PPA) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Suite au repositionnement, la **Division des politiques et de la gestion du développement avait été restructurée et rebaptisée Division de la gouvernance et de l'administration publique**. Elle se composait désormais de trois grandes sections, à savoir la Section de l'administration publique, la Section de la société civile et de la promotion du secteur privé et des entreprises et le Groupe d'appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. M. Janneh a également rappelé que le principal objectif de la réunion était de réfléchir sur le nouveau mandat de la Division de la gouvernance et de l'administration publique et de faire des propositions pour que les activités de celle-ci contribuent à approfondir la culture démocratique et à promouvoir le développement régional et national en Afrique. La participation politique constituait un indicateur majeur de bonne gouvernance que les pays africains devaient s'efforcer de réaliser; elle sous-tendait, du reste, la nature du Comité. Suivant les conclusions du *Rapport sur la gouvernance en Afrique* (RGA), le déficit de capacités restait un sérieux obstacle tant pour l'État que pour les institutions non étatiques, si bien que le renforcement des capacités représentait une tâche prioritaire pour de nombreux pays. Enfin, le Secrétaire exécutif a salué le travail du Bureau sortant et souhaité du succès aux travaux en cours (le texte intégral de l'allocution du Secrétaire exécutif figure à l'annexe 1)

Présentation du programme de travail de la Division de la gouvernance et de l'administration publique

11. Le programme de travail de la Division de la gouvernance et de l'administration publique a été présenté par un fonctionnaire du secrétariat, qui a souligné les activités entreprises, en particulier la mise au point du *Rapport sur la gouvernance en Afrique, 2005*, l'Examen mutuel de l'efficacité du développement et le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Le présentateur a indiqué que l'appui technique de la Division aux pays africains devrait permettre de créer un environnement favorable à une plus grande participation des parties prenantes au processus de développement. Il a ensuite donné un aperçu des principales activités de la Division se rapportant à la gouvernance, dont l'établissement de la nouvelle édition du *Rapport sur la gouvernance en Afrique*, qui couvrait 35 pays du continent. Vingt-sept des pays couverts par la première édition faisaient l'objet de suivi, tandis que les huit autres avaient entrepris leur étude préliminaire sous forme d'enquêtes auprès des ménages. Le présentateur a aussi décrit le soutien sans faille que le Groupe d'appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine apportait au processus du Mécanisme par le biais de services consultatifs, de programmes de formation et de missions d'examen dans les pays, entre autres activités. Il a également mis en exergue le rôle de la Division de la gouvernance et de l'administration publique dans l'Examen mutuel de l'efficacité du développement, précisant que c'était la Division qui était chargée, conjointement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de préparer l'examen mutuel que les chefs d'État et de gouvernement du NEPAD avaient menés en 2002. La Division assurait la coordination de ce projet au niveau de la CEA. Ont été également mentionnées dans la présentation les principales publications de la Division reflétant les centres d'intérêt de celle-ci. Il s'agissait en particulier des publications ci-après: «Mobiliser les institutions traditionnelles de la gouvernance», «Promotion des codes et des normes de bonne gouvernance économique et d'entreprise», «Rôle des parlements dans le processus du Cadre de dépenses à moyen terme» et «Renforcement de l'efficacité des services judiciaires dans la lutte contre la corruption». Les activités/projets prioritaires de la Division pour la période 2008 -2009 ont également été présentés. Ces activités étaient axées sur les nouvelles orientations et interventions stratégiques de la CEA en matière d'intégration régionale et sur la satisfaction des besoins spéciaux du continent. La Division continuerait par ailleurs d'aider les États membres en leur apportant un appui technique, en établissant des publications en série ou isolées, qu'elle publierait et diffuserait, en offrant des stages de groupe aux organisations de la société civile et aux petites et moyennes entreprises et en usant de son pouvoir de convoquer des réunions pour organiser des forums continentaux visant à faciliter les échanges de données d'expérience.

12. Le débat ayant suivi la présentation a porté sur les liens entre le Comité et la Division. Les participants ont estimé, à ce sujet, qu'il fallait renforcer la collaboration entre les deux afin que le Comité puisse plus régulièrement suivre, commenter et évaluer l'exécution du programme de travail de la Division. Ils ont également soulevé le problème de double emploi concernant certaines activités, qui semblaient être les mêmes que celles exécutées par les communautés économiques régionales (CER) et proposé une plus grande collaboration avec les organisations de la société civile. De nombreux délégués ont demandé des éclaircissements concernant le *Rapport sur la gouvernance en Afrique*, notamment les critères de sélection des pays participants et le rapport entre le Mécanisme d'évaluation intra-africaine et les consultations entre le secrétariat et les gouvernements des pays étudiés. Les participants ont souligné la nécessité pour les gouvernements de s'engager davantage dans le processus du Rapport, y compris par l'intermédiaire de leurs ambassades et missions diplomatiques à Addis-Abeba

13. Le représentant de la Division de la gouvernance et de l'administration publique a donné des éclaircissements sur les questions posées, tout en appuyant le projet de RGA et proclamant avec force sa confiance en celui-ci. Il a aussi expliqué en détail les critères de sélection des pays et la méthode adoptée dans le cadre du RGA aux fins d'enquête dans les pays sélectionnés. Répondant à la question du chevauchement des activités entre la Division et les CER, le représentant du secrétariat a indiqué qu'il travaillait très étroitement avec ces communautés, ainsi qu'avec les institutions régionales. Il a accueilli avec satisfaction la proposition de collaborer de près avec le Comité et le Bureau en particulier. Enfin, il a rappelé aux participants que la CEA avait fait l'objet d'un repositionnement qui s'était traduit par la réorientation de ses activités. Il a indiqué que certaines sections de la Division venaient juste d'être créées et que, même si elles avaient un mandat précis, il était probablement trop tôt pour évaluer certaines des activités récemment exécutées.

Présentation des documents de travail

a. Partis politiques et politiques publiques

14. Le document traitant des *partis politiques et des politiques publiques* a été présenté par un fonctionnaire de la Division de la gouvernance et de l'administration publique. L'accent y était mis sur les partis politiques, les processus de démocratisation et les orientations politiques. Y étaient également soulignés les mécanismes institutionnels de formulation des politiques au niveau du législatif, de l'exécutif et des structures de gouvernance locales. D'après le document, les partis politiques en Afrique n'étaient guère en mesure d'articuler des politiques publiques, leurs manifestes et leurs programmes étant rarement différents. Ils manquaient aussi, la plupart du temps, de capacités professionnelles internes pour traiter des questions politiques et n'engageaient que rarement un dialogue interne sur le processus institutionnel de conception du discours politique. Le document s'achevait par des recommandations sur la manière de renforcer les capacités des partis en matière de politiques publiques, en mettant en place des structures et des processus internes d'élaboration du discours politique et de formulation des politiques, en améliorant la communication entre la société civile et les partis politiques, en renforçant le rôle des partis au sein des instances électives et en développant des mécanismes pour promouvoir la participation populaire. L'exposé a été bien accueilli, les questions traitées étant jugées d'importance cruciale pour la promotion de la gouvernance en Afrique.

15. Au cours du débat ayant suivi la présentation, de nombreuses questions ont été soulevées concernant les spécificités des partis politiques dans différents pays africains, les campagnes électorales et l'engagement civique. Il en est ressorti que dans certaines sous-régions, le facteur religieux pourrait être plus important que le facteur ethnique. Les participants ont aussi indiqué qu'il fallait accorder, dans l'analyse des problèmes, autant d'attention aux bonnes pratiques qu'aux mauvaises. Ils ont par ailleurs souligné l'importance de l'éducation civique, qui devrait être promue et soutenue dans tous les pays africains. Ils ont aussi cherché à en savoir davantage sur les abus de pouvoir commis par la plupart des partis au pouvoir, ainsi que sur les actes d'intimidation dirigés contre les membres de l'opposition durant les élections.

16. En réponse, le présentateur a expliqué que l'exposé était délibérément axé, non pas sur des études de cas, mais sur des tendances, choix jugé plus approprié pour la circonstance. Quant à la question d'abus commis par les partis au pouvoir, il a expliqué que, sans être l'objet direct du document, cette question avait été examinée dans le *Rapport sur la gouvernance en Afrique*.

b. Élimination des goulets d'étranglement relatifs à la bonne gouvernance économique et d'entreprise

17. Le secrétariat a présenté un rapport intitulé «Goulets d'étranglement relatifs à la bonne gouvernance économique et d'entreprise qui entravent le développement du secteur privé». Tout en reconnaissant que des progrès avaient été accomplis récemment dans plusieurs pays africains, le présentateur a relevé de grands obstacles au développement du secteur privé. Il a souligné l'évolution et la situation de certains paramètres essentiels pour la gouvernance économique et d'entreprise, notamment la hausse des coûts des transactions résultant de cadres légaux et réglementaires inappropriés pour la création/fermeture d'entreprises et l'octroi de licences; une infrastructure de services et de gestion inefficace; des systèmes fiscaux compliqués; des régimes légaux et institutionnels régissant le droit de propriété et l'exécution des contrats trop faibles; la corruption; l'accès limité à des facteurs de production clés comme le crédit et la terre et le manque de soutien institutionnel aux entreprises. Le présentateur a proposé aux décideurs - dans les domaines de la gouvernance économique et d'entreprise et s'agissant de l'environnement des affaires - des solutions concrètes pour surmonter les entraves au développement du secteur privé. Sur la base d'une méthode analytique comparative portant sur des régions et sous-régions du continent, le secrétariat a recommandé de traiter aux niveaux régional et sous-régional les trois grandes questions prioritaires suivantes: la bonne gouvernance pour améliorer l'image de l'Afrique grâce à la coopération régionale avec les CER et les pays voisins pour faire face aux facteurs extérieurs négatifs; l'appui à l'intégration régionale afin de créer des économies d'échelle et d'améliorer le climat d'investissement; enfin, le développement d'infrastructures inter-pays afin de créer de plus grands espaces économiques, notamment en usant de partenariats public-privé. Le présentateur a conclu sur des recommandations d'action à l'échelle nationale, consistant notamment à améliorer l'accès aux ressources financières et à la terre et à établir des lois relatives aux garanties et à la faillite, destinées à protéger les droits tant des emprunteurs que des prêteurs. Le secrétariat a exhorté les États membres à adopter des réformes fiscales audacieuses en simplifiant leur réglementation fiscale.

18. Les participants ont examiné la nécessité d'effectuer une étude d'ensemble du cadre juridique, qui avait un impact sur le développement du secteur privé et de l'entreprise en Afrique. Ils ont reconnu qu'il fallait établir des titres fonciers sûrs et des mécanismes appropriés pour l'enregistrement et la cessibilité des biens fonciers, ainsi que pour la mise en œuvre par les appareils juridiques et judiciaires des droits de propriété foncière. De telles mesures pourraient créer des incitations à investir dans le domaine foncier et permettre d'améliorer l'accès au crédit. Toutefois, des participants ont appelé l'attention sur le risque de conflit entre les droits officiels et les droits communaux de propriété foncière, d'une part, et l'accès à la terre pour les communautés paysannes, d'autre part. Outre des facteurs internes aux États membres eux-mêmes, les participants ont indiqué que le document devrait aussi aborder des facteurs externes et exogènes susceptibles d'influencer le développement du secteur privé, comme les questions géopolitiques et la concurrence avec les sociétés multinationales.

c. Stratégie pour promouvoir le principe d'accessibilité et de responsabilité dans la prestation de services publics

19. Le rapport sur les stratégies de promotion de l'accessibilité et de la responsabilité en matière de prestation de services publics a donné un aperçu de la situation des entreprises publiques, soulignant dans son introduction que si les grandes réformes d'entreprises publiques menées à l'époque des ajustements structurels étaient censées permettre de passer de la propriété publique des entreprises à la privatisation totale ou partielle, c'étaient les entreprises publiques

qui prévalaient encore en Afrique. En 1991, elles contribuaient pour 17,3% au produit intérieur brut des pays africains. Ces derniers faisaient ainsi face au redoutable défi de mettre en place des réglementations rendant les services publics plus efficaces, moins chers et plus accessibles, dans l'optique de la réduction de la pauvreté. Le rapport examinait aussi la nécessité de renforcer la réglementation concernant les services publics en vue de l'amélioration des mécanismes de gouvernance et de la prestation de services. Il indiquait également que la privatisation pourrait aider à améliorer l'efficacité des services publics, dans la mesure où l'emprise du politique sur les entreprises publiques représentait une entrave majeure.

20. Le débat engagé par les participants a débouché sur des recommandations concrètes. Même si le rapport soutenait l'idée que la privatisation pourrait être la meilleure réponse de l'Afrique pour la mise en place de services publics utiles et efficaces, les participants ont été d'avis que la privatisation ne devrait pas constituer la seule solution, s'agissant en particulier de l'eau et de l'électricité, qui constituaient des services vitaux auxquels chaque citoyen devrait avoir droit. Pour les participants, l'intervention de l'État était donc nécessaire pour la prestation de ces services et dans les cas où le secteur public s'était révélé peu efficace, il convenait de s'efforcer d'améliorer la gouvernance des entreprises publiques plutôt que de les privatiser. De même, il a été recommandé de ne recourir à la privatisation qu'en dernier ressort, après une analyse approfondie d'autres solutions possibles. Par ailleurs, même en cas de privatisation des services précités, la réglementation par l'État et des mesures pour permettre aux pauvres d'accéder étaient indispensables.

Programme statutaire de la Division de la gouvernance et de l'administration publique

21. Un représentant de la CEA a présenté le document intitulé «Programme statutaire de la Division de la gouvernance et de l'administration publique: Questions et recommandations », en soulignant que l'actuel Comité du développement humain et de la société civile avait été créé le 8 mai 1997, aux termes de la résolution 826 (XXXII) de la CEA, qui stipulait que le Comité devait être composé d'experts africains issus des gouvernements, du secteur privé et de la société civile.

22. Le présentateur a mis en exergue les activités et les réalisations du Comité au cours des dix dernières années. Il a ensuite informé l'assistance des réformes entreprises par la CEA, entrées en vigueur le 3 août 2006, qui visaient à repositionner la Commission et à réaligner stratégiquement son programme sur les priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'Union africaine. Suite à ces réformes, l'ancienne Division des politiques et de la gestion du développement avait été restructurée et pris le nom de Division de la gouvernance et de l'administration publique, pour refléter les nouveaux domaines prioritaires de la Commission.

23. Le présentateur a ensuite décrit les quatre sections composant la nouvelle Division, à savoir a) la Section de l'administration publique, dont la mission était d'aider les pays africains à améliorer leur système d'administration publique et la prestation des services publics, en tenant compte des problèmes complexes et changeants de la gestion d'une société démocratique et pluraliste; b) la Section de la société civile, dont la mission était de renforcer le soutien à la société civile africaine en fournissant des programmes de renforcement des capacités et par la création d'une nouvelle plate-forme de communication, d'échange d'informations et de possibilités d'enseignement par les pairs, comme le Forum africain de la société civile, qui serait institutionnalisé comme l'avaient demandé les OSC; c) la Section de la promotion du secteur privé et des entreprises, chargée de favoriser un environnement économique durable et stable, qui

permette de créer des entreprises privées viables dans les États membres, en levant les principaux obstacles à l'existence et à la croissance de ces entreprises; d) enfin, le Groupe d'appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine, destiné à appuyer le processus de l'évaluation, en tirant parti de son expertise technique et analytique dans tous les domaines de l'évaluation menée dans le cadre du Mécanisme et en utilisant la masse d'informations sur le système de gouvernance africain tirée de sa publication phare, le *Rapport sur la gouvernance en Afrique*.

24. Le présentateur a souligné l'importance des partenariats pour la mise en œuvre du programme de travail de la Division, en particulier les partenariats avec la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les organisations de la société civile, ainsi qu'avec la Conférence des organisations non gouvernementales (CONGO) de l'ONU et le Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication (FEMNET).

25. Enfin, le présentateur a demandé aux participants de réfléchir sur le mandat élargi de la Division de la gouvernance et de l'administration publique et de ses composantes, en vue de comprendre la nouvelle structure organisationnelle de la Division. Il leur a également demandé de se pencher sur le nouveau nom du Comité, à savoir «Comité sur la gouvernance et la participation populaire», tel qu'approuvé par la Conférence des ministres, ainsi que sur le projet de nouvel acte constitutif du Comité et la désignation d'un ministère coordonnateur pour celui-ci dans chaque pays.

26. Au cours de la séance de débat, le Comité a approuvé le nouveau nom tel que décidé à la Conférence des ministres précédente.

27. Il a été convenu que le Bureau, qui comprenait déjà des membres représentant différentes régions et avait une composition tripartite, serait chargé de l'établissement du nouvel acte constitutif ou des nouveaux statuts du Comité, en collaboration avec le secrétariat. Ce faisant, le Bureau devrait entamer des consultations avec d'autres membres des différentes régions, qui, à leur tour, devraient lui communiquer toute proposition qu'ils auraient à cet égard. Le projet révisé serait présenté à la prochaine réunion du Comité en 2009.

28. S'agissant de la désignation de coordonnateurs, il a été convenu que la CEA prendrait contact avec les États membres, par le canal de leurs ambassades à Addis-Abeba, pour être informée de leur choix s'agissant des coordonnateurs nationaux.

Recommandations générales

29. Au cours de la réunion, les recommandations générales ci-après ont été faites au secrétariat:

- Il faudrait que la Division de la gouvernance et de l'administration publique étudie la possibilité de mener une analyse poussée sur le renforcement des partis politiques en Afrique et les moyens d'en assurer le bon fonctionnement, ces partis constituant des instances pour le recrutement et la formation des futurs dirigeants du continent.
- Il faudrait également que la Division étudie la possibilité de mener une analyse poussée sur les entreprises de services publics, en mettant l'accent sur la gouvernance interne de ces entreprises, et fasse des recommandations concrètes pour les améliorer.

- La Section de la société civile devrait coordonner ses activités avec les autres sections de la Division, ainsi qu'avec d'autres divisions au sein de la CEA, de manière à ce que les organisations de la société civile soient reconnues comme des acteurs importants dans le travail de la Commission. À cet égard, il a été proposé que le Centre africain pour la société civile soit rétabli et chargé de coordonner les programmes de renforcement des capacités des organisations de la société civile et qu'une plate-forme soit mise en place pour les échanges d'informations et de données d'expérience. La section devrait axer ses activités sur la promotion des partenariats, l'un des défis les plus difficiles à relever pour les OSC sur le terrain.

30. Les participants ont également recommandé:

- Qu'un contact fréquent et régulier soit encouragé, par l'intermédiaire du Bureau, entre le secrétariat et le Comité sur les activités de la Division de la gouvernance et de l'administration publique;
- Que soit fait copie aux ambassades à Addis-Abeba de toutes les communications que la CEA adressait à leurs pays respectifs;
- Que les documents des réunions du Comité soient distribués aux ambassades au moins un mois à l'avance.

Séance de clôture

31. Deux allocutions ont été prononcées à la session de clôture de la réunion. Le Directeur par intérim de la Division de la gouvernance et de l'administration publique, représentant le Secrétaire exécutif de la CEA, a remercié les participants de leur engagement en faveur du développement de la CEA, de l'Afrique en général et a promis qu'avec leur coopération et soutien, la CEA continuerait de faire de son mieux pour servir le continent.

32. Le Président du Bureau a également prononcé une allocution dans laquelle il a remercié les participants de l'avoir choisi et promis que lui-même et son équipe serviraient consciencieusement le Comité et se mettraient régulièrement en contact avec les membres de celui-ci. Sur ce, il a déclaré close la réunion.

Annexe I

Discours d'ouverture de M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Monsieur le Président,
Messieurs les ministres,
Honorables représentants des gouvernements, du secteur privé et des organisations de la société civile,
Chers invités,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de la Commission économique pour l'Afrique, vous souhaiter à tous la bienvenue à Addis-Abeba, pour cette réunion du Comité du développement humain et de la société civile. Il s'agit de la quatrième réunion du Comité depuis sa création en 1997 par la Conférence des ministres africains de l'économie, de la planification et du développement social, pour servir de plate-forme en vue d'échanges constructifs entre experts du secteur public, du secteur privé et de la société civile, sur des questions liées au développement humain et aux activités civiques en Afrique.

À cet égard, et à la lumière des récentes évolutions qui ont eu lieu ici à la CEA et en Afrique, d'une part, et au niveau mondial, d'autre part, la présente consultation arrive à point nommé et je me félicite de la diversité et du niveau de participation dont elle bénéficie. Je suis particulièrement heureux de constater la présence, parmi les participants, d'éminentes personnalités, dont la connaissance intime des questions à l'ordre du jour de cette rencontre rehaussera grandement nos travaux. La présente réunion représente, à n'en pas douter, une autre occasion précieuse pour nous, à la CEA, d'engager un dialogue fructueux qui renforcera nos efforts pour réaliser non seulement les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais également le développement durable de l'Afrique.

Monsieur le Président,
Honorables participants,

Depuis la dernière réunion du Comité, tenue ici même à Addis-Abeba du 4 au 6 mai 2005, la CEA a subi de nombreux changements consécutifs à son repositionnement en 2006. La réforme vise à repositionner la Commission pour réaligner stratégiquement ses priorités de programme en fonction des nouveaux défis mondiaux, régionaux et nationaux. L'émergence d'importantes institutions et initiatives continentales nouvelles, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), le Parlement panafricain (PPA) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre du programme de développement africain, nous impose, à la CEA, de relever le défi en travaillant en partenariat avec ces nouvelles institutions pour apporter une réponse proactive aux nouvelles données et obtenir des résultats efficaces.

Le repositionnement de la CEA a montré comment la Commission se réorganise pour mieux faire face aux défis de développement de l'Afrique et comment elle compte procéder pour renforcer ses activités dans les domaines prioritaires définis. Il souligne également comment la Commission entend œuvrer avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement

(BAD), les communautés économiques régionales (CER) et les autres partenaires de développement pour s'attaquer aux problèmes majeurs de développement de l'Afrique.

Suite à la réforme, la précédente «Division des politiques et de la gestion du développement» a été restructurée sous la nouvelle dénomination de «Division de la gouvernance et de l'administration publique», pour refléter les nouveaux domaines prioritaires de la CEA et le rôle central de la gouvernance dans la réalisation des OMD. La Division est organisée en quatre sections, à savoir la Section de l'administration publique, la Section de la société civile, la Section de la promotion du secteur privé et des entreprises et le Groupe d'appui au Mécanisme d'évaluation intra-africaine. La Division a pour objectif stratégique global de promouvoir les pratiques de bonne gouvernance dans tous les secteurs sociaux, notamment au sein de la fonction publique, du secteur public, du secteur privé et des organisations de la société civile, et d'appuyer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine en tant que processus africain visant à institutionnaliser la pratique de la bonne gouvernance sur le continent.

La participation politique, qui donne la voix et le pouvoir aux populations, notamment aux communautés rurales, est une composante clef de la bonne gouvernance. De fait, il existe désormais une relation étroite entre la réduction de la pauvreté et l'accès des populations aux structures de prise de décision, leur participation à la gouvernance locale et la mesure dans laquelle leurs choix sont pris en compte dans les politiques publiques et la répartition des ressources. Il s'ensuit que le défi à relever est de faire participer les acteurs non étatiques - aussi bien les organisations de la société civile que le secteur privé - à la gouvernance, par laquelle ils pourront mobiliser les populations en faveur d'une gestion efficace des affaires publiques.

Au vu des développements précédents, la présente réunion a deux objectifs principaux: premièrement, réfléchir sur le nouveau mandat de la Division de la gouvernance et de l'administration publique et de ses composantes en vue de définir une orientation stratégique future; deuxièmement, faire des propositions sur la manière dont la Division peut améliorer ses activités en matière de gouvernance et d'administration publique et ses relations professionnelles avec les organisations continentales, sous-régionales et nationales, ainsi qu'avec les acteurs non étatiques, afin d'approfondir la culture démocratique et promouvoir le développement national et régional en Afrique.

Monsieur le Président,
Honorables participants,

Comme indiqué dans notre plan d'activités pour la période 2007-2009, de tous les défis auxquels font face les systèmes de gouvernance et d'administration publique en Afrique aujourd'hui, le plus difficile est celui de savoir comment les pays africains pourront bâtir et maintenir des institutions effectives et efficaces, à la fois au niveau étatique et non étatique.

Les résultats de l'étude de la CEA contenus dans le Rapport sur la gouvernance en Afrique de 2005 montrent que le déficit de capacités au sein des États et des institutions non étatiques perdure et continue d'entraver les efforts de réduction de la pauvreté. Ce déficit est patent dans les institutions parlementaires, judiciaires et éducatives, aussi bien qu'au sein des secteurs public et privé. Renforcer les capacités de ces institutions suppose bâtir une bureaucratie et un système éducatif fonctionnels, des mécanismes d'application de la loi efficaces, des systèmes judiciaires et juridiques crédibles et accessibles et des institutions et processus de prise de décision participatifs et démocratiques. La réunion de ces conditions permettra de promouvoir

une meilleure prestation des services, d'inspirer aux investisseurs confiance dans l'économie, de favoriser le développement du secteur privé, de faciliter le développement national et régional global et, en fin de compte, d'éradiquer la pauvreté.

Il est évident que la création des capacités suit des cheminements différents suivant les circonstances. La pratique du développement de ces quarante dernières années nous a appris qu'il n'existe pas de solutions "taille unique" pour tous. Néanmoins, les bonnes pratiques peuvent être apprises, reproduites et améliorées. À cet égard, il est heureux de constater que depuis le début des années 90, de nombreux pays africains ont engagé un processus de réforme institutionnelle destinée à concevoir des structures, processus et institutions démocratiques essentiels à l'édification d'un État compétent.

Il est également réjouissant de savoir qu'il y a des signes clairs de progrès politiques et économiques en Afrique, en dépit des obstacles de taille concernant la gouvernance. Le projet démocratique a enregistré des avancées remarquables. Ainsi, dans de nombreux pays, les élections de viennent le seul moyen d'accéder au pouvoir et de changer un régime; la participation des femmes à la gouvernance s'est accrue dans plusieurs pays; on assiste à une explosion des médias, notamment des médias privés, qui a amélioré l'accès à une information de qualité et diversifiée; des organismes de lutte contre la corruption ont été créés dans de nombreux pays pour freiner ce fléau, enfin, les droits de l'homme et l'état de droit sont mieux respectés. Au plan économique, l'Afrique a enregistré ces dix dernières années un taux de croissance moyen de 5,5%, qui prouve partiellement que notre investissement politique dans la bonne gouvernance a porté ses fruits.

Notre vœu le plus cher, à la CEA, est donc de voir les efforts actuels se poursuivre et les difficultés qui accablent certains pays s'amenuiser. À cet égard, la Commission économique pour l'Afrique est prête à collaborer avec les gouvernements africains, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, dont les ONG et les OSC, pour faire de notre continent un endroit où il fait bon vivre.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En regardant l'ordre du jour de votre réunion, j'ai noté que vous allez examiner, entre autres sujets, une proposition du secrétariat de la CEA concernant la structure, le rôle et le mandat nouveaux de votre Comité, en vue de réaligner les activités de ce dernier sur les orientations de programmes de la CEA.

Je tiens à souligner qu'en plus de réfléchir sur le mandat élargi de la Division et de ses composantes, vous devriez particulièrement vous pencher sur trois aspects majeurs de l'interaction globale de la Commission avec les États membres dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique au niveau national.

Premièrement, le nouveau champ d'activité de la Division appelle naturellement un changement de nom de votre comité. Deuxièmement, son changement de nom impliquera de nouveaux statuts pour votre comité et, enfin, plus important peut-être, vous devriez réfléchir sur la détermination du ministère qui sera chargé de coordination avec la Commission sur les

questions relatives à la gouvernance et à l'administrations publique, par l'intermédiaire du Comité.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à ce stade de rendre hommage au Bureau sortant du Comité pour ses efforts en vue de redéfinir le rôle et le mode de fonctionnement du Comité. Je dois admettre que votre proposition à cet effet est parvenue à la CEA à un moment très critique, caractérisé par un changement à la tête de la Commission. Cette réunion nous offre une bonne occasion de réfléchir sur la proposition et sur d'autres défis et de prendre les décisions susceptibles de rendre la Commission plus efficace et plus pertinente dans le domaine de la gouvernance et de l'administration publique. À cet égard, le résultat de la présente réunion est très important pour nous et pourra contribuer grandement à nos efforts pour instaurer la bonne gouvernance en Afrique.

Honorables participants, vos délibérations éclairées contribueront à façonner nos programmes et, indirectement, le processus du développement de l'Afrique. J'espère donc que vous engagerez des débats animés qui déboucheront sur des conclusions et recommandations fructueuses et enrichissantes, qui nous aideront à mieux servir le continent.

Sur ce, Monsieur le Président, je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe II

Ordre du jour

1. Observations liminaires du Directeur de la Division de la gouvernance et de l'administration publique.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Examen **du programme de travail de la Division de la gouvernance et de l'administration publique** pour la période 2006-2007 et rapport sur les activités prioritaires pour la période biennale 2008-2009.
5. Séance consacrée au programme statutaire de la Division de la gouvernance et de l'administration publique.
6. Rapport sur les problèmes et perspectives concernant la gouvernance politique: Documentation à l'intention des organes délibérants sur les **partis politiques et les politiques publiques**.
7. Rapport sur les perspectives de la gouvernance économique et d'entreprise: Documentation à l'intention des organes délibérants sur **l'élimination des goulets d'étranglement relatifs à la bonne gouvernance économique et d'entreprise**.
8. Rapport sur la prestation de services publics: Documentation à l'intention des organes délibérants sur **les stratégies de promotion de l'accessibilité et de la responsabilité en matière de prestation de services publics**.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport de la réunion.
11. Clôture de la réunion.

Annexe III**Liste des participants****I. Gouvernements****Algérie**

S.E. M. Nor-Eddine Aouam
Ambassadeur
Ambassade d'Algérie
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 371 96 66
Fax: + 251 11 371 96 68

Hafida Djaoud

Ambassade d'Algérie
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 371 96 66
Fax: + 251 11 371 96 68
E-mail: y_hafida@yahoo.fr,
hbelhodi@yahoo.fr

Bénin

Henriette Donhossou
Ambassade du Bénin
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 91 141 64 93
E-mail: henriette852@yahoo.fr

Burkina Faso

Kambiré Jean-Baptiste
Ambassade du Burkina Faso
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 661 58 63/64
Fax: + 251 11 661 58 55
E-mail : jbbesso58s@yahoo.fr

Burundi

Bernadette Simvura
Premier Conseiller
Ambassade du Burundi
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 91 214 04 14
Fax: + 251 11 465 12 99
E-mail: bernd_sim@yahoo.com

Côte d'Ivoire

Toussaint Gbi
Premier Secrétaire
Ambassade de Côte d'Ivoire
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 515 98 66/552 14 30
Fax: + 251 11 515 98 67
E-mail: toussinclair@yahoo.fr

Congo

Kalala Niemboua Cyprien Prosper
Conseiller du Président de la Commission
économique
aux études et projets de développement au
Conseil économique et social
Brazzaville, Congo
Tél.: + 242 531 32 61
E-mail: kalala_cyprien@yahoo.fr

Mossa M. Ramaric

Ambassade du Congo
Addis -Abeba, Éthiopie

Djibouti

Kenedid M. Hadi
Ambassade de Djibouti
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 661 38 00
Fax: + 251 11 661 27 86
E-mail: Kenedid@ethionet.et

Égypte

S.E. M. Tarek Ghoneim
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Ambassade de la République arabe d'Égypte
Addis -Abeba, Éthiopie
Fax: + 251 11 122 64 32

Maher ElAdawy
Ministre plénipotentiaire
Chef de Mission adjoint
Ambassade de la République arabe d'Égypte
Addis -Abeba, Éthiopie
Fax: + 251 11 122 64 32

Mohamed Mounir
Deuxième Secrétaire
Ambassade de la République arabe d'Égypte
Addis -Abeba, Éthiopie
Fax: + 251 11 122 64 32

Éthiopie

Liku Damtew
Conseiller du Ministre et Chef du Secrétariat
national éthiopien du Mécanisme d'évaluation
intra-africaine
Ministère du renforcement des capacités
Addis -Abeba, Éthiopie
Mobile: + 251 91 211 29 90
Fax: + 251 11 123 98 89
Email: likudametew@yahoo.com

Filmon Hailu
Expert des questions économiques
Cabinet du Premier Ministre
P.O. Box 1031
Addis -Abeba, Éthiopie
Mobile: + 251 91 118 1008
E-mail: fil_hai2005@yahoo.com

Ghana

Moses A. Ajaab
Ministère des finances et de la planification
économique
Accra, Ghana

Yaw Nyako
Ministère des finances
Accra, Ghana

Emmanuel Enos
Ministre Conseiller
Ambassade du Ghana
Addis -Abeba, Éthiopie

Florence Ashami Oku
Économiste en chef
Ministère des finances
Accra, Ghana
Tél: + 233 21 68 61 35
E-mail: ashamioku2000@yahoo.co.uk

Kenya

Jane Kahjki
Ambassade du Kenya
Addis -Abeba, Éthiopie

Libye

Immhamed A. A. Shamekh
Ambassade de Libye
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 551 10 77
Fax: + 251 11 551 13 83

Maroc

Driss Isbayene
Ambassade du Maroc
Addis -Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 550 84 40
Fax: + 251 11 551 18 28
E-mail: isbayene@gmail.com

Malawi

Nkhupsya J. Namfuko
Économiste
Ministère de la planification et du
développement économiques
Lilongwe, Malawi
Tél.: + 265 1 78 88 88
Fax: + 265 1 78 82 47
E-mail: jnanfuko@yahoo.com

Mozambique

Lourenço Sambo
Conseiller économique
Ministère du développement et de la planification
Maputo, Mozambique
Fax: + 258 42 01 37

Namibie

Jan Brandt
Premier Secrétaire
Ambassade de la République de Namibie
Addis -Abeba, Éthiopie

Niger

Amadou Sonrhaï Oumarou
 Conseiller
 Ambassade du Niger
 Addis -Abeba, Éthiopie
 Tél.: + 251 11 465 13 05
 Fax: + 251 11 465 12 96

Nigéria**Sierra Leone**

Mohamed A. Hashim
 Ambassade de Sierra Leone
 Addis -Abeba, Éthiopie
 Tél.: + 251 11 371 00 33/091 168 60 02
 Fax : + 251 11 371 19 11
 E-mail : alhashim22@yahoo.com

Soudan

Ali-Tigani Saleh Fidail
 Ministre de la coopération internationale –
 Chef de délégation
 Ambassade de la République du Soudan
 Addis -Abeba
 Tél.: + 251 11 551 64 77
 Fax: + 251 11 551 99 89

Amb. Mohieldin Salim
 Chef de Mission et Représentant permanent du
 Soudan auprès de la CEA
 Ambassade de la République du Soudan
 Addis -Abeba
 Tél.: + 251 11 551 64 77
 Fax: + 251 11 551 99 89

Christopher Kwajok
 Conseiller
 Ambassade de la République du Soudan
 Addis -Abeba
 Tél.: + 251 11 551 64 77
 Fax: + 251 11 551 99 89
 E-mail: jada@ties.itu.int

Tanzanie

Ibrahim Fokas Shao
 Groupe du Mécanisme d'évaluation intra-
 africaine
 Dar es Salaam, Tanzanie
 Tél.: + 255 754 263 760
 E-mail: ifshao@udsm.ac.tz

Hon. Gaudence Kayombo (MP)
 Ministre adjoint
 Ministère de la planification et du
 développement économique
 P.O. Box 9242
 Dar es Salaam, Tanzanie
 Tél: + 255 22 2121629
 Fax: + 255 22 2121629
 Mobile: + 255 754 302290
 E-mail: gaudence@plancom.go.tz

Vincent J. Kibwana
 Chargé d'affaires
 Ambassade de Tanzanie
 Addis -Abeba, Éthiopie

Msafiri W. Marwa
 Premier Secrétaire
 Ambassade de Tanzanie
 Addis -Abeba, Éthiopie

Tunisie

Zaidi Zied
 Ambassade de Tunisie
 Addis -Abeba, Éthiopie
 Tél.: + 251 11 662 18 40
 Fax: + 251 11 661 45 68
 E-mail: a.t.addisabeba@ethionet.et

Togo

Djanda Koumsa
 Ministère des finances, du budget et des
 privatisations
 Lomé, Togo
 Tél.: + 228 222 40 11
 Fax: + 229 221 09 05

II. Organisations internationales

Africa Leadership Forum

Olumide A. Ajayi
Directeur adjoint/COP
Africa Leadership Forum
Ogun State, Nigéria
Tél.: +234-8023011543(Mobile)/+234
8060019380
E-mail: ajayi@africaleadership.org
mideshine@yahoo.co.uk

Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO)

Rabeharisoa Voahangy Tiana
Conseiller juridique adjoint
Bureau indépendant anti-corruption (BIANCO)
Villa "La Piscine" Ambohibao – BP 399
Antananarivo, Madagascar
Tél: + 261 33 02 135 65
Fax: + 261 20 22 489 93
Email: bianco.cja@moov.mg,
bianco@wanadoo.mg

CONADHO

Thomas Emerson Mavangui
Président de CONADHO (OSC)
B.P. 900
Brazzaville, Congo
Tél: + 242 531 89 14/674 94 83
E-mail: thomasmavangui@yahoo.fr,
conadho_nl@yahoo.fr

CRDA

Semira Al Hadi
CRDA
Addis -Abeba, Éthiopie

FemNet

Mary Okioma
Membre du Conseil d'administration
FemNet
Nairobi, Kenya
E-mail: info@womenforjustice.org

First Consult PLC

Nebil Kellow
First Consult PLC
P.O. Box 40394
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 554 65 33
Fax: + 251 11 554 65 36
E-mail : firstconsult@ethionet.et,
nebil@firstconsultet.com

Yodit Beyene

First Consult PLC
P.O. Box 40394
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 554 65 33
Fax: + 251 11 554 65 36
E-mail: yodit@firstconsultet.com

GTZ

Armin Nolting
GTZ
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél.: + 251 11 618 25 86
Mobile: + 251 91 121 45 48
Fax: + 251 11 618 25 88
E-mail: armin.nolting@gtz.de

Inter Africa Group

Tamrat Kebede
Directeur exécutif
Inter Africa Group
Addis-Abeba, Éthiopie
E-mail: tamratkg@yahoo.com

Timnit Abraha

Inter Africa Group
Addis-Abeba, Éthiopie
E-mail: timnit@yahoo.com

International Association of Educators for World Peace (IAEWP)

Aloise Makouele-Goma
International Association of Educators for
World Peace (IAEWP)
P.O. Box 1873, Chaptal Street
Brazzaville, Congo-Brazzaville
Tél: + 242 563 39 46
E-mail: makouelegoma@yahoo.fr

Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques

Bakevyumusaya Dismas

Secrétaire général

Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME)

P.O. Box 6616

Bujumbura, Burundi

Tél.: + 257 77 758 445

E-mail: bakevyadismas@yahoo.fr**Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)**

Nana Tanko

Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)

BP 008

Dakar – Fann, Sénégal

Tél: + 221 869 1024/221 824 0942

E-mail: ntanko@osiwa.org**Partners in Development Services**

Ahmed Abu Sin

Directeur exécutif

Partners in Development Services

P.O. Box 8202

Khartoum, Soudan

E-mail: absin4@yahoo.com**Partnership Africa Canada**

Bernard Taylor

Directeur exécutif

Partnership Africa Canada

323 Chapel, Ottawa,

Ontario, K1N 7Z2, Canada

Tél: + 1-613-237-6768 Ext. 3

Fax: + 1-613-237-6530

E-mail : btaylor@pacweb.org

Engudai Bekele

Coordinateur

Partnership Africa Canada

Addis -Abeba

E-mail: pac@ethionet.et**Stra Consult**

Louis Amédée Darga

Associé gérant

Stra Consult

2, Johanna Street

Port Louis, Maurice

Tél.: + 230 259 57 83/210 70 33

Fax: + 230 210 71 77

E-mail: straconsult@intnet.mu,straconsultoff@intnet.mu**University of South Africa**

Prof. A. Okharedia

University of South Africa

UNISA - Graduate School of Business Leadership

P.O. Box 392

Tél: 27 0 825941417

Fax: 27 0 116520299

E-mail: aokharedia@sbleds.ac.za**Commission de l'Union africaine**

Tshimanga Mukadi

Commission de l'Union africaine

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél.: 233 21 686135/233 0244271920

Amb. Edile Ognimba

Directeur des affaires politiques

Commission de l'Union africaine

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: + 251 91 123 05 83 (Mobile) / + 251 11 551 00 33

E-mail: ognimba@hotmail.com

III. SECRÉTARIAT DE LA CEA

Onyejekwe Okey
Directeur
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 61 08/551 12 27
E-mail: onyejek@uneca.org

Said Adejumobi
Chef de la Section de l'administration publique
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 544 54 68
E-mail: sadejumobi@uneca.org

Jalal Abdel-Latif
Chef de la Section de la société civile
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27

Kojo Busia
Chef du Groupe d'appui au Mécanisme
d'évaluation intra-africaine
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: kbusia@uneca.org

Guillermo Mangué
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 544 54 68
E-mail: gmangué@uneca.org

David Kamara
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Addis-Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail : dkamara@uneca.org

Sam-Gwang Cho
Économiste
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Addis-Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: scho@uneca.org

Kaleb Demeksa
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis-Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: kdemeksa@uneca.org

Gonzague Rosalie
Fonctionnaire d'administration (adjoint de 1^{re}
classe)
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis-Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: grosalie@uneca.org

Monique Nardi Roquette
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis-Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: mnardiroquette@uneca.org

Hodane Youssouf
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: hyoussouf@uneca.org

Guy Ranaivomanana
Spécialiste de la gestion du développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: graniavomanana@uneca.org

Juliana Gonsalves
Économiste
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27/544 56 56
E-mail: jgonsalves@uneca.org

Emebet Mesfin
Spécialiste adjoint de la gestion du
développement
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: emesfin@uneca.org

Almaz Mitikou
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: amitikou@uneca.org

Bethelehem Teshager
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: bteshager@uneca.org

Yeshimebet Araya
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: yaraya@uneca.org

Loule Balcha
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: lbalcha@uneca.org

Rebecca Benyam
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: rbenyam@uneca.org

Yetenayet Mengistu
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: ymengistu@uneca.org

Meaza Molla
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: mmolla@uneca.org

Abijah Yeshaneh
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: ayeshneh@uneca.org

Guenet Beyene
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 1 551 12 27
E-mail: gbeyene@uneca.org

Daniela Casula (Stagiaire)
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27

Ya Adam Fye (Stagiaire)
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27

Solomon Gashaw (Stagiaire)
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27

Mawro Hervé Dalo (Stagiaire)
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27

Omwale Dipeolu
Division de la gouvernance et de
l'administration publique
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 551 12 27
E-mail: odipeolu@uneca.org

Merci Wambui
Service de l'information et de la
communication
Commission économique pour l'Afrique
(CEA)
Addis -Abeba
Tél.: + 251 11 55 54 23
E-mail: mwambui@uneca.org